



FORMATION APR

AGENT EN PROTECTION

RAPPROCHÉE



Durée totale de la formation : 344h



Objectifs de la formation

Formation et qualification de toute personne (Homme ou Femme) de bonne moralité désirant exercer la profession de Garde du Corps Professionnel en France ou en Europe.



Prérequis

Avoir +18 ans, numéro préalable délivré par le CNAPS ou carte professionnelle en cours de validité. Aptitude médicale. Pour les personnes de nationalité étrangère : niveau B1 (ou équivalent) et avoir un titre de séjour de + 5 ans.



Public

Toute personne désireuse de devenir Agent de Protection Rapprochée et souhaitant obtenir d'obtenir la carte professionnelle « protection physique des personnes » délivrée par le CNAPS.

EFFECTIF

4 participants

minimum

12 participants

maximum



Évaluation

Questionnaire à réponses ouvertes et courtes par écrit - QCU - Mise en place de situations professionnelles - entretien oral.



N° 01 73 21 77 30

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215



GROUPE
VALTO

Modalités d'animation

- Apports de connaissances.
- Échanges interactifs avec les stagiaires.
- Mises en situation pédagogiques.
- Etude de cas pratiques.

Méthodes et moyens pédagogiques

Chaque stagiaire se verra confier, à l'ouverture de stage, un fascicule pédagogique à jour des dernières modifications réglementaires comportant les modules de formation. Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation avec mises en situation réelle et exercices sur feu réel (manipulation extincteurs, RIA...). Des QCM/QCU informatiques avec télécommande seront réalisés régulièrement afin d'évaluer les connaissances théoriques du stagiaire. Des vidéos seront projetées aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.

CETTE FORMATION EST DISPONIBLE DANS LES AGENCES SUIVANTES :

- **En Île-de-France** : Evry en Essonne (91)

Accessibilité handicap : la formation est adaptable selon les besoins spécifiques du stagiaire. Contactez notre référent handicap pour un accompagnement adapté.

 N° 01 73 21 77 30

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215

 **SI GROUPE**
Se former pour mieux Protéger

GROUPE
VALTO

Contenu de la formation

Chaque stagiaire ayant validé l'intégralité des D.A. se verra délivrer une attestation ainsi qu'un diplôme lui permettant d'obtenir la Carte Professionnelle dématérialisée pour l'activité "Protection physique des personnes" soumis au livre VI de la sécurité intérieure délivrée par le CNAPS.

Formation réalisée en partenariat avec le certificateur Scotia Formation (titre de niveau 4).
Certification accessible en VAE, nous contacter pour de plus amples informations.

01

MODULE JURIDIQUE

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques.
- Respecter la déontologie professionnelle.
- Connaître les principes de la République française.

02

MODULE STRATÉGIQUE

- Gestion des premiers secours.
- Gestion des risques et des situations conflictuelles.
- Transmission des consignes et informations.

03

MODULE JURIDIQUE APR

- Cadre légal européen et mondial de la protection des personnes.
- Connaissances juridiques particulières.

04

MODULE PRÉVENTION DES RISQUES TERRORISTES

- Les différentes menaces.
- Les niveaux de risques associé.
- Les différents matériels terroristes.
- Les réflexes.
- La culture de la sécurité.
- Détecter et prévenir.
- Se protéger soi-même.
- Alerter et faciliter l'intervention des forces de l'ordre.
- Secourir.

05

MODULE GESTION DES CONFLITS

- Être capable de gérer une situation conflictuelle.
- Être capable de gérer son stress.

06

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA PROTECTION PHYSIQUE DES PERSONNES

- Les fondamentaux.
- Mise en œuvre de la mission A3P.

07

DÉPLACEMENTS ET ACCOMPAGNEMENTS

- Les notions d'observation et de détection.
- Les dispositifs à pied.
- Mise en sûreté.

08

LES DISPOSITIFS EMBARQUÉS

- Les dispositifs embarqués.
- La conduite de sécurité.
- La conduite dans un cortège.
- L'utilisation de la moto en protection physique des personnes.
- Les procédures et techniques d'évacuation d'une autorité.

09

COMMUNICATION SPÉCIFIQUE

- Transmettre les consignes et les informations.
- Les techniques d'information et de communication.

10

GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DÉGRADÉES

- Le mécanisme du stress et ses répercussions.
- Les possibilités de réponses par des techniques de défense.
- Les stratégies d'intervention.

11

MODULE PROFESSIONNEL : SECOURISME TACTIQUE D'URGENCE

- Présentation du secourisme tactique d'urgence aux victimes.
- Remise à niveau des connaissances générales et/ou l'apprentissage des prérequis du secourisme tactique d'urgence.
- Gestion de crises et gestion de la scène en environnement hostile/notion du primo-intervenant.
- Spécificités des blessures en secourisme tactique d'urgence.
- Gestes à entreprendre propres au secourisme tactique d'urgence.
- Apprentissage des actions pratiques des 3 phases et des 3 protocoles.
- Mise en pratique avec cas concrets et scénarios de situations dégradées.
- Examen STU.

12

MODULES TECHNIQUES

- Gestion des risques dans les transports.
- Gestion des situations conflictuelles dégradées.
- Risque incendie.
- La protection lors d'un grand événement.
- Connaître les risques liés à la malveillance.
- Connaissance de l'outil informatique.
- Protection de l'information.

13

MODULE GESTES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

- Gestes techniques professionnels d'intervention.
- Pratique sportive de défense.
- Surveillance et détection.

14

PRÉPARATION À LA CERTIFICATION

Cas concrets de mise en situation pratique et préparation à l'examen.